



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

crédit

Question écrite n° 70443

Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'activité 2000 du Conseil national à la consommation (CNC). Le CNC souhaite, page 61, à propos de la publicité sur les crédits à la consommation et aux crédits renouvelables, que soit inscrites dans l'avis annuel de reconductions de crédits les informations sur les conséquences de cette reconduction et que soit défini précisément ce que doit contenir ce document. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les suites qu'il entend donner à cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 70443

Rubrique : Consommation

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 décembre 2001, page 7177